

214C0555
FR0000036816-OP003-A01

11 avril 2014

Calendrier de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

TOUR EIFFEL

(Euronext Paris)

Complément à D&I 214C0426 du 20 mars 2014

Il est rappelé que :

- le 6 mars 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle avait fixé au 7 mars 2014¹ la date d'ouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société TOUR EIFFEL déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (« SMA BTP ») ;
- la note en réponse de la société TOUR EIFFEL (visa n° 14-089 du 19 mars 2014) a été diffusée le 20 mars 2014 et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées le 20 mars 2014 ;
- le 13 mars 2014 a été déposé devant la cour d'appel de Paris un recours aux fins d'annulation de la décision de conformité de l'offre publique² accompagné d'une demande de sursis à exécution de celle-ci et qu'ainsi l'Autorité a indiqué que le calendrier de l'offre serait dès lors précisé ultérieurement.

Par ordonnance du 10 avril 2014, le Premier président de la cour d'appel de Paris a rejeté la demande de sursis à exécution précitée.

L'application des dispositions de l'article 232-2 du règlement général aurait conduit à une date de clôture de l'offre publique au 28 avril 2014.

Par application des dispositions de l'article 231-34 du règlement général, la date de clôture de l'offre publique est fixée au **23 mai 2014**.

Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillée de l'offre publique.

¹ Cf. D&I 214C0358 du 6 mars 2014.

² Cf. D&I 214C0339 du 4 mars 2014.